# Réunion sur les activités périscolaires
# Le 21 mars 2017

**Présents :**
Anne FOMMARTY – Valérie PAUL (Mairie)
Alexandre WICHEGROD (Les Parents de Renan)
Valérie SCHOTKOSKY – Carine LABERNARDIERE (APELGC)

## ATELIERS du VENDREDI

La réunion commence par la présentation des travaux réalisés par la fille de Valérie Schotkosky.
Nous avons demandé à Valérie Paul de nous indiquer le niveau scolaire des travaux réalisés. Sans hésitation, elle déclare « Moyenne section ».
La fille de Valérie Schotkosky est en CM1 !
Ces travaux ont été réalisés les vendredi 16 décembre 2016, 24 février, 03 mars et 17 mars 2017 par les élèves de CM1 A et B, inscrits aux activités.

Valérie Paul a été très surprise de découvrir ces réalisations. Elle précise que ce n'est pas un problème de matériel, car la Mairie ayant du budget en fin d'année, elle a réalisé une grosse commande de matériel pour les ateliers et les centres aérés.

Nous lui lisons alors les alertes que nous avons reçues d'autres parents d'enfants en CM.

**Témoignage 1** : « Pas d'activité suivie. Il a eu 1 séance d'espagnol puis l'espagnol a été remplacé par du sport sans qu'on sache pourquoi. Sur la période précédente même problème : il a eu 2 séances de théâtre puis changement d'activité ».

**Témoignage 2** : « J'ai l'impression qu'il y a un problème de suivi au niveau des activités sur une même période. Le principe du changement de module après chaque vacances est intéressant mais il faut assurer un suivi pour que les enfants puissent vraiment découvrir une activité par période: ce n'est pas de la garderie. Il a aussi un problème de compétence de l'encadrement.
Les enfants m'ont raconté une activité sportive complètement stupide : les enfants sont à genoux en cercle et doivent se lancer le palet. Les enfants réceptionnaient le palet avec les mains ou, le plus souvent, le recevaient dans les genoux ce qui a provoqué pas mal de "blessure", et de pleurs...

Nous signalons que côté maternelle, nous n'avons pas eu d'alerte des parents, ni pour les petites classes d'élémentaire.

Nous lui indiquons que globalement, pour les CM, les ateliers ne sont pas toujours adaptés au niveau de l'enfant. Elle prend note et se rapproche des animateurs pour en comprendre l'origine et éviter que cela se renouvelle.

*Arrivée d'Anne Fommarty qui, après analyse des « œuvres » présentées, conclut au même résultat.*

**Témoignage 3** : « Mes enfants ont systématiquement des activités en club sur ces temps périscolaires. Si l'on peut se féliciter des navettes entre site mises en place pour nous faciliter la vie, il est regrettable que les enfants s'ennuient sur les temps d'« attente » sur place (au foyer des arts ou à l'école Voltaire par exemple). Mais le dispositif est cependant un luxe par rapport aux communes avoisinantes. »

Anne Fommarty et Valérie Paul signalent que la Mairie ne peut pas mettre d'animateurs en plus pour les « temps d'attente » des enfants qui sont inscrits à des clubs. Ce n'est pas leur responsabilité.

**Témoignage 4 :** « Je n'ai jamais compris pourquoi le tarif des gouters est identique sous PAI (avec panier repas fournis par les parents) que lorsque l'enfant consomme ce que le centre fourni. La réduction ne s'applique que sur les repas »

Valérie Paul précise que le vendredi, il s'agit d'un forfait « activité » et de ce fait, le prix du gouter ne peut pas être déduit.

## FORMATION des ANIMATEURS

Nous demandons un point à Valérie Paul sur la formation des animateurs. En matière de formation, la règlementation impose qu'au moins 50% des animateurs doivent être diplômés du BAFA.
Valérie Paul précise qu'à La Garenne-Colombes, les animateurs ayant le BAFA représentent bien plus que 50%. Nous n'avons pas le chiffre exact.
Par ailleurs, les plusieurs formations ont été réalisées depuis septembre 2016 auprès des animateurs. Il y a eu en tout 170 animateurs formés :

- Aux problématiques du harcèlement, comment l'identifier, comment réagir, où cela commence…
- A l'accueil d'enfant handicapé : quel accompagnement spécifique, comment s'adapter à l'handicap.

Valérie Paul indique qu'un animateur nommé Franck, titulaire à Jerphanion, est le référent Handicap à la Garenne-Colombes. Il a suivi une formation spécifique.
Elle nous précise qu'il a pris contact avec toutes les familles ayant des enfants porteur d'un handicap reconnu, afin d'indiquer à l'équipe d'animation en place les consignes à suivre, vérifier que l'enfant puisse être accueilli au même titre que les autres même sur les temps périscolaires.
Il reste à disposition des animateurs pour les conseiller.

Par ailleurs, Valérie Paul nous rappelle qu'elle est vigilante sur la tenue vestimentaire des animateurs. Les animateurs de la Garenne-Colombes ne doivent pas porter de pantalon troué, les sous-vêtements des animateurs ne doivent pas dépasser des

pantalons, et pour les filles, les mini-jupes et décolletés sont interdits. Toutefois, les joggings sont autorisés d'autant plus qu'ils sont légitimes lors des activités sportives.
Les chaussures font aussi preuve d'attention. Les chaussures doivent permettre à l'animateur de courir sans encombre. Ainsi, les tongues, les talons-aiguilles ne sont pas autorisés. Des vestiaires sont mis à disposition des animateurs pour leur permettre de se changer si besoin.
Valérie Paul précise que la tenue doit d'être adaptée lorsqu'on travaille auprès des enfants

A la question de l'utilisation des téléphones portables privés par les animateurs, Valérie Paul rappelle régulièrement qu'aucune photo, vidéo ne doit être prise par les animateurs avec leur téléphone personnel. **Si vos enfants vous remontent ce type d'accident, il faut le signaler immédiatement à Sonia et aux associations de Parents d'Elèves.** L'animateur est reçu individuellement et un rappel à l'ordre est fait. Les animateurs ne doivent pas montrer et utiliser leurs téléphones.
Elle envisage même un « système » où les animateurs déposeraient à l'entrée de l'établissement leurs téléphones.

Nous précisons qu'un rappel est nécessaire pour sensibiliser les animateurs ; nos enfants ne doivent pas être interpelés par des « hey toi » ou par des sobriquets. La construction de l'enfant passe par la reconnaissance de sa personne et en premier lieu par l'utilisation de son prénom lorsqu'on l'interpelle.
Nous suggérons d'ailleurs que les animateurs portent un badge avec leur prénom car bien souvent, les enfants ne connaissent pas leurs noms (notamment pour les animateurs qui ne sont pas toujours présents dans le même établissement).

Enfin, nous rappelons notre attachement à un langage correct, soigné, adapté.
Valérie Paul nous indique qu'elle recadre systématiquement les animateurs qui « dérapent ». **Si vos enfants vous racontent l'usage régulier de gros mots, il faut le signaler à Sonia (responsable des animateurs sur le site de Renan) et aux associations de Parents d'Elèves.**

Nous indiquons à Valérie Paul notre satisfaction à l'égard d'Antonio qui s'occupe de l'élémentaire. C'est une personne très attentionnée auprès des enfants qui l'apprécient beaucoup et nous tenons à ce qu'il reste à Renan.

## ECHANGES autour des THEMES des ATELIERS

Valérie Paul recherche des personnes qui pourraient animer des ateliers autour de l'Histoire de France. Elle cherche des intervenants qui pourraient animer de manière ludique un éveil à notre histoire.
Des ateliers de Yoga ont été réalisés à Voltaire (à confirmer), les enfants ont très favorablement répondus à cet essai. Il sera donc reconduit.
Et pourquoi pas des ateliers « scrabble » ? La question sera étudiée.

La réunion se termine à 19h30.